

CA13 08 0124

Séance spécial du Conseil d'arrondissement de Saint-Laurent, convoquée selon la loi et tenue à la salle du Conseil située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, le lundi 11 février 2013, à 8h15, à laquelle sont présents :

Le maire d'arrondissement : Alan DeSousa

Les conseillers de Ville : Aref Salem
Francesco Miele

Les conseillers d'arrondissement : Maurice Cohen
Michèle D. Biron

formant le quorum et siégeant sous la présidence du maire d'arrondissement, Alan DeSousa, et en présence de Me Cybèle Kahalé, agissant à titre de secrétaire.

CA13 08 0125

Soumis l'ordre du jour de la séance spéciale du 11 février 2013.

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter l'ordre du jour de la séance spéciale du 11 février 2013.

ADOPTÉ.

CA13 08 0126

Soumis sommaire décisionnel numéro 1133231006 concernant les commentaires de l'arrondissement de Saint-Laurent relatifs au rapport de l'Office de consultation publique de Montréal sur la construction d'un centre de compostage des matières organiques.

ATTENDU le rapport de l'Office de consultation publique de Montréal portant sur le projet d'implantation d'un centre de compostage de matières organique dans l'arrondissement de Saint-Laurent (P-RCG 12-013) daté du 29 janvier 2013.

Proposé par le conseiller Francesco Miele;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De déposer au Comité exécutif, au Conseil municipal ainsi qu'au Conseil d'agglomération, le document joint au sommaire décisionnel intitulé « Commentaires sur le rapport de l'Office de consultation publique de Montréal portant sur le projet d'implantation d'un centre de compostage de matières organiques dans l'arrondissement de Saint-Laurent (P-RCG 12-013) ».

ADOPTÉ.

CA13 08 0127

Période de questions du public

Aucune question n'a été posée.

CA13 08 0128

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

Le 5 février 2013

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

De lever la séance à 8 h 55.

ADOPTÉ.

Maire

Secrétaire
